

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 104, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Qualité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléphone 351-17
43, rue de la Gare, 43
TOURCOING Téléphone 3-84
3, rue Fédérale

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

Les Femmes et la Guerre



Les membres de l'Association féminine de la Défense Nationale Japonaise pratiquant le tir à la mitrailleuse dans le caserné du 1^{er} Régiment d'Infanterie de la Division Impériale d'Aoyama, à TOKIO.

Les efforts que fait la France pour maintenir la paix dans le monde sont admirables ; nulle nation n'est plus pacifique qu'elle, mais son pacifisme est clairvoyant. Elle sait que, pour éviter la guerre, il faut être fort et ne pas oublier l'éternelle vérité du vieil adage latin « Si vis pacem, para bellum ». Si tu veux la paix, prépare la guerre. En effet, on n'attaque pas les forts. Notre sécurité ne peut donc être assurée que par notre force. L'amoindrir serait vouer notre pays aux inimaginables horreurs d'une nouvelle agression.

Pour qu'une nation soit forte, il lui faut être riche en argent et en hommes. La France est très riche en argent, mais relativement peu en hommes. Aussi se trouve-t-elle dans l'obligation d'utiliser, dans ses unités combattantes, tout citoyen capable d'épauler un fusil.

Durant la guerre 1914-1918, les travaux de l'arrière et maints services non combattants de l'armée prêtèrent le front d'une masse considérable d'hommes valides qui eussent fait d'excellents « poilus » ; or, il est établi que beaucoup d'entre eux auraient pu être remplacés par des femmes.

Les femmes en temps de guerre

Depuis une quinzaine d'années, notre sentiment de la femme a bien changé. Elle n'est plus, pour nous, la créature fragile et délicate qui ne saurait être comparée qu'à une fleur. Sportive, elle nous donne mille preuves de sa vigueur et de son énergie. Elle court, nage, lance le javelot et le poids, conduit auto et avions avec une maestria toute virile. Sa force d'endurance est égale, sinon supérieure, à celle de l'homme. Comme travailleuse, soit dans les usines, soit dans les bureaux, elle occupe, à la grande satisfaction de ses employeurs, des postes qui, avant la guerre, n'étaient confiés qu'au sexe laid. Dans ces conditions, il n'est pas déraisonnable de songer, en cas de guerre, à l'utilisation de plusieurs centaines de milliers de jeunes femmes, nous ne disons pas de mères.

Sans prétendre, à l'instar des Russes, des Japonais et des Chinois, faire de nos ours et de nos fiancées de farouches guerrières habiles à manier la mitrailleuse — bien qu'elles en seraient parfaitement capables — nous voulons simplement examiner quels emplois

mâculins elles seraient susceptibles de remplir.

Ambulances et Hôpitaux

En toute femme, bat un cœur généreux d'infirmière. Encore faut-il qu'en plus de son dévouement elle ait des connaissances spéciales et une bonne instruction. Pourquoi, en temps de paix, ne pas préparer à leur futur rôle d'infirmières nos milliers d'étudiantes, bachelières et licenciées, qui acquerraient vite et facilement d'élémentaires notions d'hygiène, de médecine et de chirurgie ? Ces connaissances, qui ne sont jamais inutiles leur permettraient de rendre dans les ambulances et hôpitaux d'innombrables services. Certes, on trouve de nombreuses bénévoles autant qu'on en veut, mais la plupart ignorent à peu près tout de leur métier et, malgré leur évidente bonne volonté, sont pour médecins et chirurgiens, plus souvent gênantes qu'utiles.

Les étudiantes dont nous parlons seraient mobilisées et soumises aux règlements d'une discipline spéciale.

Transports, Services de l'Intendance, etc.

Les femmes font d'excellentes conductrices d'autos. Dans la guerre future, les automobiles joueront un rôle encore plus important que dans la dernière. S'il faut cent mille chauffeurs, on pourra les remplacer par des chauffeuses. Ce sont donc cent mille hommes de plus qui viendront grossir les rangs des combattants.

Également, dans les chemins de fer, le sexe soi-disant faible pourra, prendre avantageusement la place de nombreux représentants du sexe soi-disant fort. Quant à l'Intendance, qui occupe dans ses bureaux, ses magasins et à la suite des armées, une énorme quantité de citoyens valides, elle pourrait, sans préjudice, confier une grande partie de leurs emplois à des femmes. A. P.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

VOIR EN SEPTIÈME PAGE

« RADIO-REVEIL »

LA JOURNÉE DE CLOTURE DU XIX^e CONGRÈS de Médecine légale et de Médecine sociale

Elle fut constituée par un voyage d'études à Bully-les-Mines et dans la concession houillère de Béthune

(LIRE LE COMPTE RENDU EN 1^{er} PAGE)



Les personnalités médicales sur le carreau de la fosse N° 1 des Mines de Béthune à BULLY. On voit au centre, le Professeur LECLERCQ, député et à sa gauche M. l'ingénieur principal FERUSSEL, des Mines de Béthune.

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

M. LOUIS BARTHOU ET SIR JOHN SIMON ONT EXPOSÉ HIER LES THÈSES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE

« L'heure est venue de prendre une décision », a déclaré le délégué de la France

La séance de l'après-midi d'hier, de la conférence générale du désarmement s'est ouverte par l'intervention de Sir John Simon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne.

L'orateur reconnaît d'abord que la situation est grave, non seulement pour la conférence du désarmement mais pour tout le système de coopération internationale qui est à la base de la politique des États depuis la guerre.

Il affirme que le gouvernement britannique a participé de très près aux efforts parallèles et complémentaires qui ont été entrepris depuis 6 mois pour sortir la conférence d'une impasse. Il cite en passant le mémorandum britannique du 29 janvier, les visites de M. Eden à Paris, Berlin, Rome, etc. Ces efforts n'ont pas abouti à une base d'accord. Il rappelle les raisons pour lesquelles ces efforts ont été entrepris, l'absence de l'Allemagne.

Or, déclare Sir John Simon, il n'est pas d'accord international possible sur les armements sans la participation de l'Allemagne.

On peut prétendre que le retrait de l'Allemagne de la conférence fut injustifié et que son action depuis cette époque en matière d'armements a aggravé la situation, mais cela ne change



M. BARTHOU qui a exposé la thèse de la France sur le désarmement.

pas l'issue du débat. La question demeure de savoir s'il existe une base possible pour un accord international. On n'étudiera pas le problème en l'enseignant sous les observations d'ordre général, la seule chose dont il s'agit est de parvenir à un accord. Sir John Simon affirme que le projet britannique de 1933 peut constituer encore aujourd'hui la meilleure solution du problème.

Il ajoute qu'à son avis il y a plus de valeur pratique dans une entreprise limitée de garantie de sécurité telle que le traité de Locarno que dans une garantie nouvelle illimitée et absolue. Il faut choisir entre le statut quo accompagné d'un désarmement sur une large échelle ou la poursuite de nouveaux progrès dans la voie du désarmement. Le gouvernement britannique est disposé à aller de l'avant.

Il pense que le point de départ peut être à la fois le mémorandum britannique de 1933 et le mémorandum des 5 puissances. De toute façon, on ne peut demeurer sur place. Le Gouvernement britannique ne se prétera pas à une politique qui consisterait à continuer des discussions vagues et sans conclusion, sans autre espoir que celui de tourner en rond à la poursuite d'une solution, cela ne se peut, dans l'intérêt de la S.D.N. et cela est interdit par la situation de l'Europe dans laquelle les dangers se précipitent.

Sir John Simon estime qu'on peut conclure sans tarder des accords internationaux sur la guerre chimique, sur la publicité budgétaire, sur la création d'une commission permanente du désarmement.

LE DISCOURS DE M. BARTHOU

M. Louis Barthou, qui parle après Sir John Simon, déclare d'abord qu'après deux années d'efforts laborieux, continus et loyaux, l'heure est venue pour la conférence de prendre une décision. Il ne s'agit pas seulement de sauver l'autorité de la conférence du désarmement, mais son existence même et peut être aussi l'existence de la S.D.N. Or, pour la France, pour son Gouvernement et pour son peuple tout entier, la S.D.N. est une nécessité humaine. Nous ne sommes pas de ceux, dit-il, qui avons jamais amoindri son rôle. Nous y avons été attachés dès le début et nous avons eu un homme grand parmi les plus grands dont vous avez gardé le souvenir. Le temps est passé des compromis, il faut parler net.

Le danger d'une course aux armements

Rappelant le discours d'ouverture prononcé par M. Henderson, M. Barthou rappelle les trois points essentiels. En premier lieu, M. Henderson a souligné le danger d'une course aux armements dans le domaine aérien. M. Henderson a eu raison. La France donne son adhésion à sa déclaration qui reconnaît la nécessité d'accords en commun pour écarter ce danger. Mais la guerre aérienne n'est pas la seule qui préoccupe le Gouvernement français. Il pourrait y avoir la guerre des « couples privilégiés » sur terre et sur mer. Il en est d'autres qui sont menacés et dans les airs et sur les terres et sur la mer.

Personne ne sera surpris que la France veuille parer à ces dangers et qu'elle invite la conférence à prendre contre eux toutes les précautions. (Applaudissements.)

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE NOUVEAU PROJET DE RÉFORME FISCALE est caractérisé par une réduction générale des impôts

Dans nos dernières éditions d'hier, nous avons donné les grandes lignes du projet de réforme fiscale qui a été déposé, mardi, sur le bureau de la Chambre. En résumé, la situation s'exprimerait comme suit :

LES IMPÔTS DIMINUÉS

Seront ramené aux taux ci-dessous :		
L'impôt foncier bâti ou non bâti de.....	18	à 12 %
L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières de.....	17	à 12 %
Le plafond de l'impôt général sur le revenu de.....	24,3	à 24 %
L'impôt sur les salaires de.....	10	à 6 %
et, pour les cotés au-dessus de 20.000 francs, de.....	5	à 3 %
L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux de.....	15	à 12 %
Le droit de mutation sur les marchandises neuves garnissant les fonds de commerce de.....	3,50	à 2 %

LES IMPÔTS OU TAXES SUPPRIMÉS

Seront supprimés :

- L'impôt cédulaire sur les bénéfices agricoles ;
- Le droit proportionnel de patente sur les locaux d'habitation ;
- La taxe annuelle sur les poids et mesures ;
- La taxe sur les cercles, à l'exclusion des prélèvements sur le produit des jeux ;
- La taxe sur les chevaux et voitures, etc.

FUSIONS ET SIMPLIFICATIONS DE TAXES

Seront réalisées les fusions suivantes :

- Taxe successorale et droits de mutations par décès ;
- Droits d'enregistrement et décimes.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Deux mesures :

- Substitution de la taxe à la production pour le commerce des boissons, l'alimentation, les affaires de pharmacie, de parfumerie, etc. ;
- Pour les autres affaires, unification à 3 % du montant de la taxe et, par conséquent, suppression de la taxe de luxe.

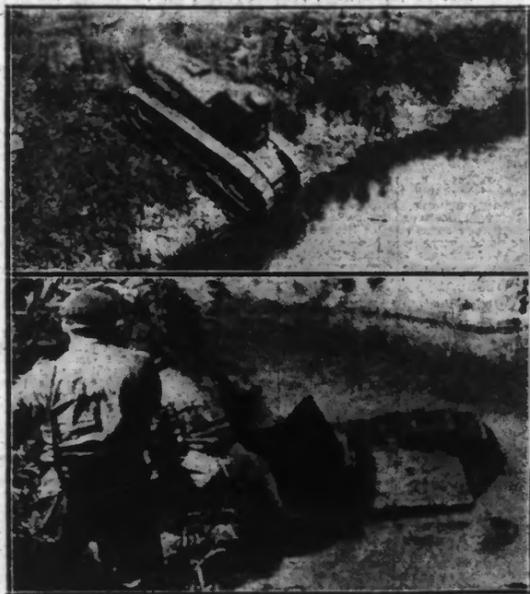
DISPOSITIONS DIVERSES

La déduction pour charges de familles au titre de l'impôt général sur le revenu sera augmentée à partir du troisième enfant.

Les contribuables pourront taxer d'office les contribuables dont les déclarations seront notoirement insuffisantes.

(LIRE LA SUITE EN 2^e PAGE)

HIER UN TANK S'EST ENLISÉ DANS LA SAMBRE A MAUBEUGE



EN HAUT : La descente dans la rivière. — EN BAS : Le tank enlisé.

L'histoire n'a rien de tragique, car le char d'assaut qui tenta hier la traversée du ourraux le faisait par ordre au nord et au sud de tous et sous le contrôle des autorités militaires. Et puis, il ne s'agit pas que de la Sambre-Meuse, cette dérivation du canal qui part de l'Entrée des Eaux à Maubeuge, et décrit quelques méandres à travers les remparts et le quartier des glacis pour rejoindre le grand réservoir en face le hangar aux dirigibles. Tout de même, la lourde machine guerrière se trouva à un moment donné en bien fâcheuse posture et ses efforts désespérés pour s'arracher de la vase furent durant une bonne partie de l'après-midi, la grande attraction maubeugeoise. Il y eut aux abords du pont de la Porte de France une véritable foule pour suivre les opérations.

Donc, hier au début de l'après-midi, M. le colonel Besse, commandant le 506^e régiment de chars de combat, en garnison à Maubeuge, voulut pour éprouver la tenue et la maniabilité de son matériel en même temps que pour se rendre compte de l'efficacité technique des soldats et gradés sous ses ordres tenter une manœuvre sudicienne : la traversée de la Fausse Sambre au pied levé, sans préparation spéciale. L'opération fut exécutée par un char de la 3^e compagnie et dirigée par le capitaine Masse, l'adjudant-chef Jorion et le sergent-chef Bibeard. Le colonel Besse assistait à la manœuvre entouré des chefs de bataillon Muzet et Richardseau, des capitaines Doquoign, Charles, etc.

Le tank prit le départ du terre-plein situé à l'Est de la Porte de France, descendit sans encombre le grand talus et se trouva bientôt au bord de la rivière. S'arc-boutant sur ses chenilles d'acier, le lourd engin dévala la berge, pénétra dans l'eau. Il évolua assez facilement d'abord dans le lit de la Fausse-Sambre et gagna le pied de l'autre rive. C'est à la montée que les difficultés commencèrent. Les chenilles se mirent à glisser sur le fond de vase noirâtre par d'assez insuffisamment ferme et les tentatives de sortie restèrent vaines.

Le conducteur du char évolua alors longuement et suivit la rive à la recherche d'un point de remonte plus favorable. Cela ne servit qu'à l'enliser plus profondément. Finalement après bien des tentatives, on dut abandonner le tank à son triste sort, le faire évacuer par ses occupants qui commencèrent à prendre un sérieux bain de pieds et aller chercher un autre char qu'on attela à l'épave boueuse et qui manœuvra pour sauver « l'enlisé » ; cela n'alla pas tout seul et on dut travailler longuement au sauvetage. Enfin, grâce à des efforts bien dirigés, le tank fut retiré de lit de la rivière. Il remonta le talus opposé et boueux, ruisselant, regagna bientôt son « garage » dans le roulement cahoté et bruyant des chenilles.

Lire en rubrique « Sports » les détails de la magnifique fête sportive qui aura lieu avant l'arrivée de notre « GRAND CRITÉRIUM CYCLISTE » du 24 Juin

L'AMERICAN MEMORIAL DAY a été célébré solennellement hier

A PARIS, A ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON ET A BONY (AISNE) NOTAMMENT, DE PIEUSES CÉRÉMONIES ONT EU LIEU



Les personnalités Américaines et Françaises, réunies à PARIS, au pied du monument élevé à la mémoire des Volontaires Américains de la Grande Guerre.

Le 3^e Memorial Day, à jour anniversaire aux Etats-Unis, où l'on commémore les morts américains de toutes les guerres, a été célébré mercredi, à Paris, avec les cérémonies traditionnelles, au pied du monument élevé à la mémoire des volontaires américains morts pendant la guerre.

Dans diverses villes françaises, notamment à Bony (Aisne) d'importantes cérémonies ont eu lieu.

A PARIS

Hier matin, un peu avant 10 heures, des membres de l'« American Legion », sont allés fleurir, place des Etats-Unis, le monument élevé à la mémoire des volontaires américains morts pendant la guerre.

À 10 h. 30, un service religieux a eu lieu à la cathédrale américaine de l'avenue Georges-V. Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait le général Duchêne, représentant le maréchal Pétain, ambassadeur de la République, le général Obiols, gouverneur militaire de Paris ; l'ambassadeur des Etats-Unis.

Après les cérémonies religieuses et la récitation des prières traditionnelles à la mémoire des combattants morts, les sociétés américaines se sont formées en cortège devant la statue de Georges Clemenceau, avenue des Champs-Élysées. En tête du cortège venait un escadron de la garde républicaine, puis la musique du 34^e Régiment d'Infanterie.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'émouvant pèlerinage annuel au cimetière américain de Bony

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Selon la pieuse tradition instituée par nos amis d'Amérique, ceux qui ont traversé l'Atlantique pour venir accomplir le culte de leurs nobles victimes de la guerre, le 3^e Memorial Day a été marqué sur le champ de bataille de France par d'importantes cérémonies.

Cette année, comme les précédentes, une émouvante manifestation s'est déroulée au cimetière américain de Bony, entre Saint-Quentin et Le Catelet, où reposent 1.200 héros.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



EN HAUT : Les personnalités arrivant au cimetière ; on voit, de gauche à droite, M. LARTIZEN, Maire de SAINT-QUENTIN ; JOURNEL, Maire de BONY ; MAC GAIN, ancien « Commandant » de la Légion Américaine, les ex-TAUPIER-LEPAGE, Sous-Préfet. — EN BAS : La cérémonie dans la nécropole où reposent 1.200 soldats.